

FORMATION

LA FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

Objectif

Comprendre les obligations réglementaires et acquérir les connaissances nécessaires afin de réaliser une Fiche de Données de Sécurité selon le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et le règlement CLP (CE) n°1272/2008.

Présentation

Le règlement REACH (enregistrement, autorisation et restriction des produits chimiques - 1907/2006 / CE) a été mis en œuvre pour contrôler l'utilisation de substances chimiques dangereuses sur le marché de l'UE afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Les informations relatives aux potentiels dangers que présentent un produit chimique sont communiquées tout au long de la chaîne d'approvisionnement via la Fiche de donnée de sécurité (FDS).

Tarif

Sur demande



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée de session

2 jours

Mode d'animation

Présentiel ou Distanciel

Prérequis

Notion de base du Règlement REACH (CE) n°1907/2006 et du Règlement CLP (CE) n°1272/2008

Modalité d'évaluation

Nous mettons automatiquement en place des modalités d'évaluation pour l'ensemble de nos formations, que celles-ci soient des formations de notre catalogue ou des formations que nous construisons et adaptons spécifiquement en fonction de vos besoins.

Moyen pédagogique

- Exposé avec Powerpoint
- Identification des éventuels besoins spécifiques des participants
- Questions/réponses après chaque chapitre
- Échanges et participations avec les stagiaires

Pour qui ?

Professionnels de l'industrie chimique.

Accessibilité

Merci de nous indiquer si un participant est en situation de handicap au moment de l'inscription.

Programme de formation

1. Contexte réglementaire

- Le Règlement REACH (CE) n°1907/2006 et le Règlement CLP (CE) n°1272/2008 ; contexte et description.
- Présentation du calendrier de mise en place du règlement CLP, en parallèle du processus d'enregistrement des substances sous le règlement REACH.

2. Les requis réglementaires

- Comprendre Les obligations des règlements REACH et CLP applicables aux différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement (Fabricants, Importateurs, utilisateurs en aval et distributeurs).
- Appréhender les règles de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques selon le règlement CLP.
- Comprendre les requis des déclarations aux centres antipoison (Annexe VIII du règlement CLP, partie C).

3. La Fiche de Données de Sécurité

- Construire une Fiche de Données de Sécurité.
- Etude de cas pratiques : Analyse de Fiches de Données de Sécurité.

NOUS CONTACTER

-  +33 1 42 23 20 45
-  formation@intertek.com
-  intertek.france.com



LIEUX DES FORMATIONS

Intertek France
La Defense—Tour HyFive
10ème étage Aile Ouest
1, avenue du Général De Gaulle
92800 PUTEAUX